

## **Consignes à respecter avant la biopsie de nerf**

Une ordonnance pour un prélèvement sanguin est fournie avec votre convocation. Cette analyse vise à dépister les risques de saignement. Elle devra être effectuée 4 à 7 jours avant la biopsie afin que vous puissiez en apporter les résultats le jour de la biopsie mais peut-être effectuée le jour même dans certains centres.

Vous devez venir accompagné d'un conducteur car ce geste impose la mise au repos du membre où sera faite la biopsie pendant quelques jours.

Si la biopsie est réalisée en ambulatoire, il ne faut pas venir à jeun le jour de la biopsie ; au contraire prenez votre petit déjeuner normalement.

Prenez une douche le matin avec un savon au pH neutre. Ne mettez pas de crème. Portez des vêtements propres. Si vous êtes hospitalisé(e), des consignes spécifiques pourront vous être données (douche ou protocole de désinfection spécial).

Vous êtes priés de donner la liste de vos médicaments habituels au médecin qui réalisera la biopsie. Si vous prenez des médicaments pour fluidifier le sang (anti-agrégants, anticoagulants...), veuillez vous référer aux consignes spécifiques.

Si vous avez eu un épisode fébrile (température  $>38^{\circ}\text{C}$ ) dans les jours précédents votre rendez-vous, nous vous demandons de le signaler et de préciser si un traitement vous a été prescrit. Merci de préciser si vous êtes sujets aux allergies, en particulier aux produits iodés (Bétadine par exemple), les anesthésiants locaux de type lidocaïne (Xylocaïne®) ou si vous présentez des allergies de contact avec les bandes adhésives ou le latex.

En fonction du service réalisant la biopsie, vous devez absolument venir avec le courrier du médecin qui a prescrit la biopsie, résultats d'examens ou bilans sanguins. Aucune biopsie ne sera réalisée si tous les éléments utiles et impératifs à sa réalisation ne sont pas réunis.